

SERVICE COMMUN DE
FORMATION CONTINUE

FACULTE DE MEDECINE

DUREE ET
CALENDRIER

102 HEURES

De janvier 2013
à Juin 2013

COÛT DE LA FORMATION

665 € en Formation
initiale
1330 € en Formation
continue

Droits universitaires :
249,57 €
(Tarifs 2011-2012)

CONTACT

Secrétariat pédagogique
Valérie FOUQUET-NIEPCE
SAMU de Paris
Hôpital Necker Enfants
Malades
01 44 49 24 92
valerie.fouquet@nck.aphp.fr

CONTACT

Service Commun de
Formation Continue
01 42 86 22 30

Paramédical : « Urgences collectives, Catastrophes et crises sanitaires »

2012-2013

RESPONSABLE ET COORDONNATEUR PÉDAGOGIQUE : Pr Pierre CARLI
RESPONSABLE FORMATION MÉDICALE CONTINUE : Jennifer ALIANO

OBJECTIFS

La prise en charge de victimes multiples, dans le contexte d'un simple accident collectif, d'une catastrophe ou d'une crise sanitaire nationale ou internationale est une éventualité à laquelle les établissements de soins doivent se préparer. L'obligation pour les services d'urgences, qu'ils soient pré hospitaliers (SAMU/SMUR) ou hospitaliers (SAU, réanimations etc...), de mettre en œuvre des plans et d'y former leurs personnels est clairement énoncé par le code de santé publique. Les personnels paramédicaux sont amenés, dans ces plans, à jouer en synergie avec les médecins et les personnels administratifs un rôle fondamental. Ainsi, les deux plans les plus fréquemment utilisés : le Plan Rouge (aujourd'hui dénommé « NOVI ORSEC ») en pré hospitalier et le Plan Blanc hospitalier impliquent de nombreux personnels paramédicaux dans un contexte d'exercice sensiblement différent du quotidien. La préparation des soins par une organisation spécifique, l'utilisation de protocoles et de fiches réflexes sont essentiels dans ces circonstances incluant les risques chimiques ainsi que NRBC.

L'objectif de ce DU est donc d'apporter, dans le domaine des soins infirmiers et, au sein du cadre réglementaire, les connaissances théoriques, organisationnelles, diagnostiques et thérapeutiques ainsi que les habiletés nécessaires à l'exercice dans les circonstances exceptionnelles, impliquant de nombreuses victimes. Ainsi, au décours de cet enseignement, les professionnels paramédicaux pourront concevoir et réaliser un projet de soins infirmiers adapté aux circonstances d'urgence collective et de catastrophe dans le cadre des plans pré hospitaliers et hospitaliers.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Formation complémentaire pour exercer dans SAMU/SMUR/SAU et pour participer à l'encadrement.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation s'adresse à tous les personnels paramédicaux susceptibles de participer à la prise en charge des victimes multiples dans le cadre d'une structure pré hospitalière ou d'un hôpital. Ce DU est particulièrement adapté :

- aux IDE qui exercent dans les structures d'urgences pré hospitalières et hospitalières
- aux infirmiers spécialisés IADE qui exercent dans des structures d'urgences, notamment SAMU-SMUR
- aux cadres de santé ou faisant fonction qui, dans les structures d'urgences, participent à l'organisation des soins infirmiers en cas de circonstances exceptionnelles (SAMU – SMUR), SAU.
- **aux IDE récemment diplômés** qui désirent un complément de formation à l'issue de l'obtention de leur diplôme d'Etat afin de s'orienter vers une structure urgences.

Sous réserve d'autorisation du Directeur d'enseignement et du Conseil pédagogique.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Frédérique BRAYDA (Ingénieur en organisation et logistique) / Pierre CARLI (PU-PH) / Michèle DARMENDRAIL (IADE référente) / Alexandre GAUTREAU (IADE référent) / Gaëlle GIGUET (IADE référente) / Lionel LAMHAUT (PH) / Marc LEJAY (PH) / Barbara MANTZ (Cadre de santé spécialisé) / Michel NAHON (PH) / Gilles ORLIAGUET (PU-PH)

MODALITE D'EVALUATION

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études et l'évaluation d'un exercice pratique. Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'assiduité.

PROGRAMME PREVISIONNEL DES ENSEIGNEMENTS

Nombre d'heures d'enseignements : 102 heures

Module 1 : Base théorique et plans (Cours magistraux – 30 heures)

Catastrophe : Définition / Principes généraux / DGNV et NOVI (plan rouge), Plan Orsec, Plan Particulier d'Intervention / Moyens nationaux de la Sécurité Civile et modalités d'engagement en situation de catastrophe / Catastrophes et O.N.G. (Organisations Non Gouvernementales et Organisations Supra Gouvernementales / Principaux textes légaux, réserve sanitaire, EPRUS / Triage médical / Plan blanc, Plan Blanc Elargi / Poste Médical Avancé / Télécommunications en situation d'exception / Communication en situation de crise / Cellule médico-psychologique et impact psychologique / Stress des sauveteurs / Gestion des attendants et des familles / Organisation des SAMU et des SMUR face aux risques chimiques et prise en charge au SAU / Attentats multisites / Principaux toxiques chimiques : description et effets cliniques / Techniques de décontamination chimique / Aide médicale urgente et déplacement de population / Tremblement de terre.

Module 2 : Circonstances particulières (Cours magistraux – 30 heures)

Dispositif national face aux risques chimiques, biologiques et radiologiques / Rappels sur les grands plans de l'état / Le risque nucléaire / Prise en charge préhospitalière des victimes d'accident radiologique ou nucléaire / Gestion des risques infectieux et centres référents / SARS / Grippe aviaire et pandémie H1N1 / Canicule pré hospitalière / Canicule: accueil hospitalier / Blast / Crush syndrome et victimes de tremblement de terre / Prise en charge à l'avant des victimes de tremblement de terre / Analgésie et sédation en situation de catastrophe / PSMII et oxygène en situation de catastrophe / Victimes multiples sur feu / Haïti : tremblement de terre / Organisation rassemblement de foule et événements exceptionnels (concerts, stade, coupe du monde,...) / Rôle de la police judiciaire et interférences avec les secours dans les situations exceptionnelles / Identification des victimes en grand nombre / Interaction avec les secours.

Une partie des enseignements des modules (1) et (2) sont organisés conjointement avec la Capacité de Médecine de Catastrophe

Module 3 : (Cours magistraux - 10 heures)

Intégration des paramédicaux dans la chaîne médicale de l'avant

Soins infirmiers, à l'avant, au PMA, au CME / Triage paramédical / Protocoles des soins : applications aux urgences fonctionnelles et vitales rencontrées en situation de catastrophe (brûlés, blastés, intoxiqués, polytraumatisés) : Analgésie sédation, immobilisation, pose-garrot, remplissage, oxygénothérapie / Gestion logistique du PMA : ressources en médicament et dispositifs médicaux, organisation de l'équipe soignante

Paramédicaux et cadres dans le Plan Blanc d'Etablissement

Soins infirmiers : organisation et mise en place du Plan Blanc d'Etablissement / Place de l'IAO, rôle des cadres de santé / Protocolisation des soins et organisation de l'équipe soignante / Préparation d'un SAU, d'un service de réanimation à l'accueil de victimes multiples, circuits patients, spécificité NRBC

Autres enseignements :

- **Travaux pratiques : 10 heures**

Soins primaires et relevage, positions d'attente / Prise en charge en équipe des principales urgences / Exercice de tri paramédical / Utilisation des moyens de communication ; bilan radios, outils informatiques / Gestion de la FMA, et du dispositif SINUS au cours de la chaîne médicale de l'avant, et à l'hôpital / Simulation de mise en condition d'évacuation d'un blessé grave ou d'un patient atteint d'une détresse vitale.

- **Travaux dirigés : 10 heures**

Résolution de cas concrets : 3 scénarios / Exemple pratique de rédaction de discussion de protocoles de soins de fiches réflexes DGNV ou Plan Blanc et annexes NRBC / Constitution et gestion de lots de matériel destinés à la médicalisation de l'avant au PMA, au CME / Logistique paramédicale du Plan Blanc, utilisation pratique du PSM II / - Protocole d'hygiène en situation de crise / Protection NRBC des personnels soignants / Organisation spécifique et soins en ambiance NRBC

- **Exercice pratique : 12 heures**

Exercice simulé en grandeur réelle un accident catastrophique à effets limités : intégration des paramédicaux dans les équipes d'intervention à tous les niveaux de la chaîne médicale. Evaluation des compétences et des réactions par des contrôleurs paramédicaux et médicaux (grille d'évaluation) / Participation au debriefing final.
Cet exercice est organisé conjointement avec la Capacité de Médecine de Catastrophe et les formations de l'UIISC 1 et de la Croix Rouge Française. Plus de 250 participants, plusieurs PRV, 2 PMA, 1 CME, mise en place d'une chaîne de l'avant et d'une unité de décontamination. Les principaux thèmes (1 par année) sont : explosions multiples suivies de feu, tremblement de terre avec effondrement de bâtiments, accident de train, attaque NRBC. Il s'accompagne de la mise en œuvre d'un plan blanc d'établissement

Examen écrit : juin 2013

Oral de rattrapage : Septembre 2013

LIEU DES ENSEIGNEMENTS

SAMU de Paris

Informations & Candidatures auprès du secrétariat pédagogique

Informations & Inscriptions du Service Commun de Formation Continue